

SciencesPo

BILAN DES ADMISSIONS 2015



ADMISSIONS 2015 : **SCIENCES PO CONFORTE SON ATTRACTIVITÉ**

Le bilan des admissions 2015 confirme la progression de l'attractivité de Sciences Po pour chacun de ses cycles. Toutes les procédures d'admissions voient leur nombre de candidats augmenter, notamment les candidatures internationales. Le nombre d'admis s'accroît dans les mêmes proportions, ce qui se traduit par une stabilité des taux de sélection.

LES ADMISSIONS AU COLLÈGE UNIVERSITAIRE

Sciences Po accroît son attractivité auprès des lycéens qui étaient cette année 8 672 à se présenter à Sciences Po toutes procédures confondues pour l'entrée en premier cycle, soit une augmentation de 4 %. Cette croissance confirme la tendance de long terme. En effet, depuis 2009, les candidatures au Collège universitaire ont augmenté de 51% (la très forte hausse de 2013 s'explique par la réforme des procédures d'admission).

Cette année, la procédure par examen a attiré 96 candidats de plus que l'an dernier, et la procédure internationale 319 candidats supplémentaires. La procédure CEP reste stable avec près de 1 000 candidats déclarés par les lycées conventionnés et 737 candidats ayant rempli un dossier.

Les admis (1 734 en premier cycle) croissent également (+6 % vs 2014), ce qui assure la relative stabilité du taux de sélection (autour de 20 %).

La diversité des candidats admis à Sciences Po est exceptionnelle : cette année ils proviennent de 878 lycées différents.

Comme les années précédentes, un candidat sur deux est bachelier de la série ES. 34 % viennent de la série S et 12 % de la série L. On retrouve cette même répartition pour les admis, la filière d'origine n'ayant donc aucun impact dans la réussite des épreuves d'admission.

Avec le redéploiement du Collège universitaire en programmes de tailles comparables et le développement des effectifs du campus de Reims, les admis sont majoritairement affectés sur les campus en régions. Seuls 38 % d'entre eux suivent leur scolarité sur le campus de Paris en 2015 contre 49 % en 2014.

LES ADMISSIONS EN MASTERS

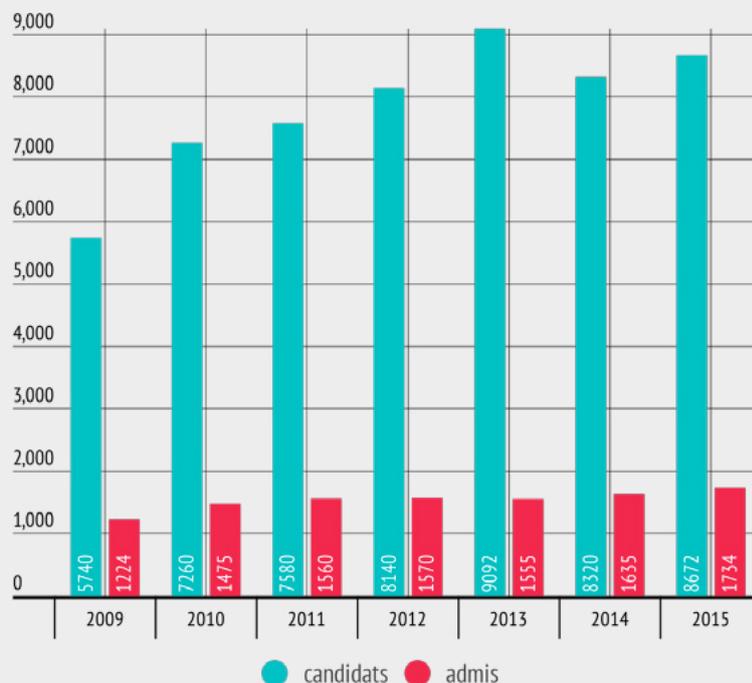
Cette année, 6 183 candidats se sont présentés à l'entrée en master soit une augmentation de 15 % par rapport à 2014 (5 349 candidats). Cette croissance confirme la tendance de long terme ; en effet, depuis 2009 les candidatures pour le second cycle ont augmenté de 62 %. Les admis croissent dans les mêmes proportions, ce qui assure la stabilité du taux de sélection (29 %).

Sciences Po reste en 2015 un des établissements sélectifs d'enseignement supérieur les plus ouverts socialement avec un taux de boursiers de 27 % en première année alors que la proportion est inférieure à 15 % pour la plupart des grandes écoles françaises. Afin de faciliter la poursuite des études dans le supérieur, les droits de scolarité sont dégressifs à Sciences Po, les élèves les plus modestes étant exonérés. Ainsi, pour l'année 2015-2016, un tiers des admis à Sciences Po n'ont pas payé de droits de scolarité. Par ailleurs, Sciences Po complète sa bourse du Crous à hauteur de 75 % du montant versé. En 2015, les crédits affectés aux bourses et à l'aide sociale s'établissent à 10,4 M€, soit une croissance de 5,6 % par rapport à l'année antérieure.

ADMISSIONS 2009-2015

COLLÈGE UNIVERSITAIRE

Evolution candidats / admis

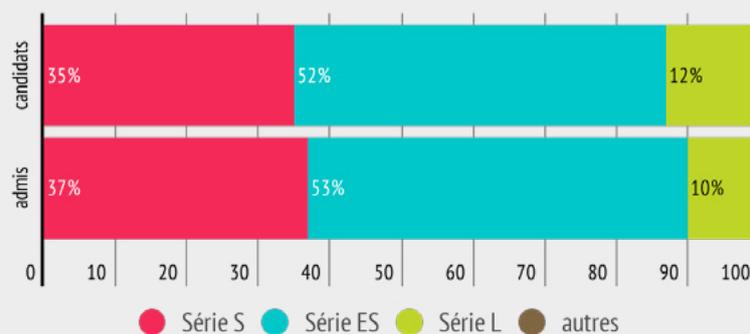


Evolution candidats/admis par procédure

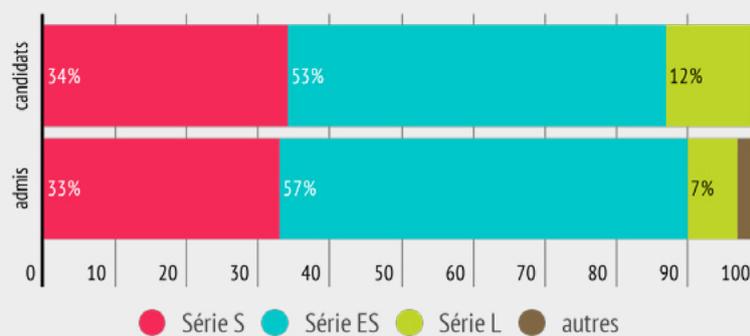


RÉPARTITION DES CANDIDATS ET DES ADMIS PAR FILIÈRE DU BACCALAUREAT 2014-2015

candidats / admis par filière du baccalauréat 2015



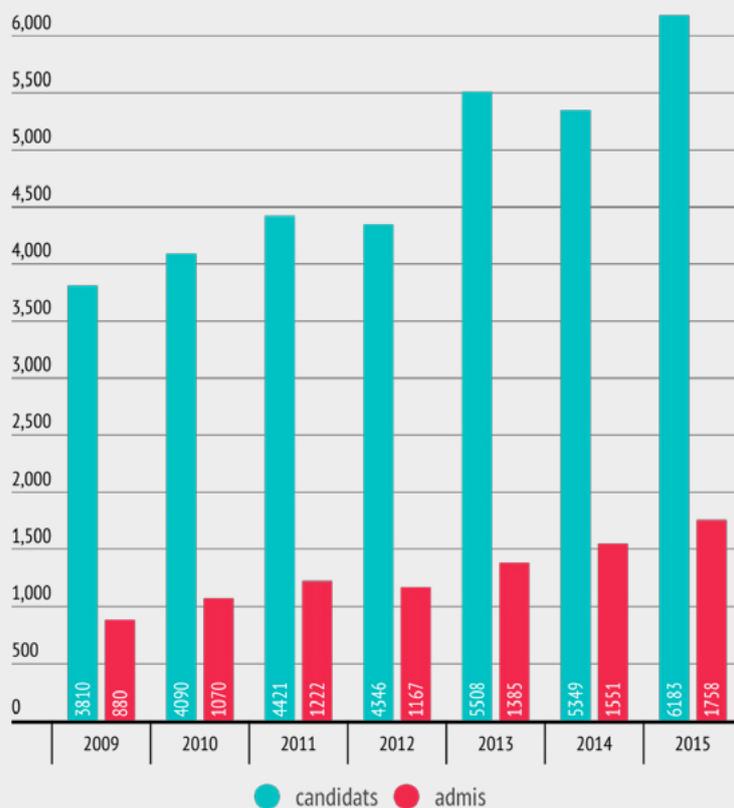
candidats / admis par filière du baccalauréat 2014



ADMISSIONS 2009-2015

MASTER

Evolution candidats/admis



Evolution candidats/admis par procédure

